

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

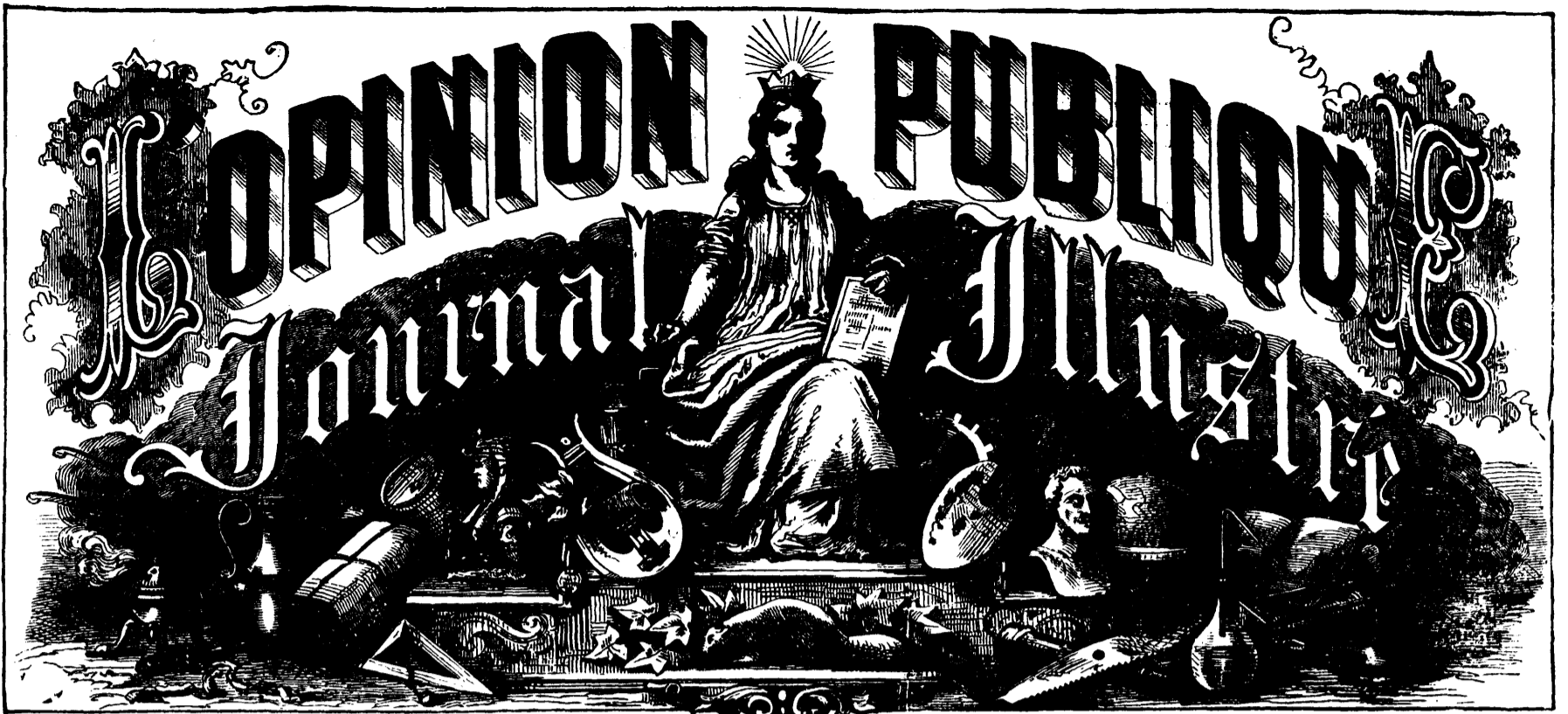
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



LE PACIFIQUE.

La *Minerve* du 26 juin contenait l'importante déclaration que voici :

Il appartenait à l'hon. Sir Georges E. Cartier de couronner sa politique de chemins de fer d'une manière aussi brillante, et nous sommes aujourd'hui en possession des déclarations qui confirment en tous points l'opinion que nous émettions dernièrement sur les bonnes dispositions de l'hon. Baronet.

Le *National* et l'*Evénement* ont voulu s'amuser dernièrement aux dépens d'une députation d'amis de Montréal qui étaient allés voir Sir George E. Cartier à Ottawa. Cette députation se composait de l'hon. M. J. L. Beaudry, MM. Victor Hudon, C. A. Leblanc, C. S. Rodier, jr., et de J. A. Chapleau, M. P. P.

Les résultats de l'entrevue demeurèrent parfaitement secrets et l'opposition en profita pour inventer les rumeurs les plus absurdes sur les dispositions de Sir George E. Cartier et sur la délégation, qui pouvait d'autant mieux souffrir la critique qu'elle avait constaté l'extrême bonne volonté de l'hon. Ministre de la Milice. Ce n'est qu'en face d'une propagande absolument déloyale et même anti-nationale de la part de l'opposition, que la délégation s'est décidé à retourner auprès de Sir George pour obtenir la permission de faire connaître la vérité sur ses intentions.

Nous pouvons donc déclarer aujourd'hui que l'hon. Sir George E. Cartier renoncera à son siège dans le cabinet plutôt que de laisser sacrifier les intérêts du Bas-Canada; qu'il veut que le Pacifique arrive à Montréal par le nord de l'Ottawa, et le chemin de colonisation du Nord, de manière à opérer une jonction à Montréal avec le chemin de fer de la rive nord; et que ces graves intérêts ne seront confiés qu'à une compagnie qui possède des intérêts directs soit à Montréal, soit plus bas, et qui jouisse de la confiance du Bas-Canada, en même temps qu'il s'assurera qu'aucune injustice ne soit commise envers le Haut-Canada.

L'hon. Sir George E. Cartier a de plus déclaré que jamais le Grand-Tronc ou M. C. J. Brydges n'ont eu rien à faire et qu'ils ne désirent n'avoir rien à faire, soit directement soit indirectement avec la construction ou la direction du Pacifique.

Du reste, il sera donné avant peu au public une excellente occasion de constater l'exactitude de ces déclarations; car avant que le peuple ait été appelé à rendre son verdict dans les différents comités, le contrat du Pacifique aura été signé et sera connu de tous; et nous sommes autorisés à croire que la chose va se faire dans un très court délai, par le fait que Sir Hugh Allan a déjà transmis au gouvernement ses soumissions avec l'offre de verser immédiatement le million exigé par le bill du Pacifique.

Nous avons une réserve à faire: nous espérons que la *Minerve* se trompe en accusant les motifs de l'opposition. Nous aimons à croire tout le monde de bonne foi; tant que l'opinion de Sir George E. Cartier n'était pas connue, —et elle ne pouvait l'être avant la passation de l'acte concernant le Pacifique Canadien et des deux actes incorporant la Compagnie de Sir Hugh Allan et celle de l'hon. McPherson,—il était permis à tous les bons citoyens d'avoir des appréhensions et des alarmes. Les intérêts en jeu sont immenses et tiraillent en tous sens les influences politiques. Il était donc naturel d'avoir des doutes et des craintes.

Maintenant, la défiance n'est plus permise. Les déclarations de Sir Georges, qui vont aussi loin que le permet la prudence politique, sont de nature à rassurer tous les honnêtes gens à quelque parti qu'ils appartiennent. Nous avons nous-même entendu ces déclarations et elles sont des plus explicites et des plus catégoriques. L'opinion de Sir George fera nécessairement autorité dans le Cabinet, dont il a sur ce point la confiance absolue, grâce à la largeur et à l'impartialité qu'il a montrées dans les dispositions de son Bill sur le Chemin du Pacifique Canadien.

Le Contrat de la construction du Chemin sera signé avant les élections et dans des conditions à donner satisfaction ample aux légitimes intérêts et aux droits du Bas-

Canada, du nord de l'Outaouais, du nord du St. Laurent, de Montréal et de Québec. Sir Hugh Allan, qui n'a pas l'égoïsme et l'étroitesse de vue que lui supposent nos amis du *Journal de Québec* et du *Constitutionnel*, s'est déclaré parfaitement satisfait des explications de Sir George et a pleine confiance dans ses intentions.

Nous avons assez peu ménagé le blâme aux chefs conservateurs pour pouvoir être juste à leur égard. Si les promesses de Sir George sont exécutées—et nous sommes convaincu qu'elles le seront—il aura mérité la reconnaissance du Bas-Canada et ajouté un nouveau titre à sa réputation d'homme d'état et de patriote éprouvé. Ce ne sera pas une mince difficulté ni un mérite médiocre que de concilier tant d'intérêts et d'exigences divergents, surtout à la veille d'une élection générale, dans un temps où les appétits entendent le moins raison.

J. A. MOUSSEAU.

LE PLATON.

ÉTUDE HISTORIQUE. (1)

Le Platon est, sans contredit, l'endroit historique le plus intéressant de la ville des Trois-Rivières. Il ne faut pas fouler ce sol d'un pied indifférent, car il a été foulé d'abord par les pères Lejeune et Buteux, par le glorieux martyr Brébeuf, par l'illustre Champlain et par chacun des premiers pionniers des Trois-Rivières. Il ne faut pas pénétrer avec insouciance dans cette vieille construction en pierre qui montre de loin ses murailles simples et irrégulières, car ce toit a abrité pendant des années les gouverneurs que la vieille France donnait à notre ville naissante. Jusqu'ici le commerce s'est contenté d'environner la vieille relique de son bruit et de ses constructions à quadruple étage, il a semblé vouloir respecter les vestiges de nos pères; mais aujourd'hui l'on répète de toutes parts qu'il est décidé à tout envahir; nous le regrettons amèrement. Est-ce donc que la place lui manquerait déjà? Il eût été bien glorieux pourtant, à la ville des Trois-Rivières de donner une destination honorable à la maison de ses anciens gouverneurs; de conserver pour ceux qui aiment les échos des voix du passé ce petit coin de terre où se trouvent réunis tant de souvenirs! Eh! le Platon, une fois entouré de plantations, ne serait-il pas une merveille? Quand le commerce l'aura couvert de boutiques et de magasins, que vaudra-t-il? Il n'aura que les désavantages d'une inégalité de terrain. Le commerce est une chose que nous devons encourager parmi nous, mais s'il vient, d'une main dédaigneuse et ignorante, barbouiller les pages d'une histoire qu'il ne comprend pas, nous ne lui épargnerons point nos malédictions. Nous espérons peu que cette protestation parvienne jusqu'aux oreilles de nos hommes de progrès, nous savons qu'ils aiment mieux lire trois grandes pages d'annonces que de lire une seule ligne d'un écrit sur l'histoire, mais nous aimons à dire quand même notre façon de penser.

Maintenant pour ceux à qui les souvenirs du passé peuvent offrir des attrait, nous allons passer en revue ce que l'histoire nous donne de plus intéressant à propos du Platon.

Le Platon n'a pas toujours eu la forme du quadrilatère presque parfait que nous lui connaissons. Autrefois la côte sud se prolongeait en pointe abaissée jusqu'à plus de deux cents pieds dans la Basse-Ville; cette pointe ne fut définitivement coupée qu'en 1825, par M. Ludger Duvernay, pour niveler la rue du Platon. De son côté, la partie Est s'avancait, aussi en pointe, jusqu'au-delà de l'endroit occupé aujourd'hui par le bureau de Poste; on la régularisa pour niveler le terrain du Boulevard-Turcotte et surtout pour élargir la rue des casernes. Enfin, du côté du fleuve, le Platon s'avancait à plus de trois cents pieds au-delà de ses limites actuelles, mais le courant très-rapide en cet endroit, rongea peu à peu la pointe sablonneuse contre laquelle il se brisait, (2) puis la pelle des travailleurs vint achever l'ouvrage commencé par les eaux du fleuve.

1 Les documents historiques nécessaires à la rédaction de cet écrit nous ont tous été fournis par M. Benjamin Suite, le pionnier de l'histoire des Trois-Rivières. Il est de notre devoir de le remercier ici de sa bienveillance et de sa libéralité.

2 Il se formait en même temps, au large, une batture qui venait à sec aux eaux basses de l'été, et sur laquelle on a pris de la pierre pour bâtir plusieurs des maisons de la ville.

Le Platon, avant l'arrivée des Français, était donc une pointe élevée qui s'avancait dans le fleuve et commandait à tous les environs. C'était un lieu magnifique pour les campements, et un point d'observation pour éviter les surprises de l'ennemi: aussi les sauvages affectionnaient-ils particulièrement cet endroit.

Les Algonquins y avaient même élevé un fort, lorsqu'ils dominaient sur la rive nord du fleuve; mais les Iroquois vinrent bientôt l'attaquer et le rasèrent. Ce fort se trouvait dans la partie est du Platon, et à peu près sur la ligne que suit le mur sud de la côte du Boulevard. Le père Lejeune en a vu les derniers débris: "le 5 Novembre (1634)" écrit-il dans ses Relations, "j'allai voir les reliques d'une bonne palissade qui a autrefois entouré une bourgade au lieu même où nos Français ont planté leur habitation. Les Iroquois, ennemis de ces peuples, ont tout brûlé; on voit encore le bout des pieux tout noirs."

Les sauvages aimaient aussi à enterrer leurs morts sur le Platon, ce qui ne doit pas surprendre, car on sait que leurs préjugés les portaient à vouloir dormir leur dernier sommeil sous les ombrages les plus agréables, ou dans les lieux qu'ils avaient le plus aimés pendant leur vie. Dans les travaux de creusement qui se firent lors de la construction du Boulevard et du Qual-Turcotte, on découvrit plusieurs squelettes qui sont conservés encore actuellement dans le musée de l'Université-Laval.

Les souvenirs des premiers enfants du sol ne sont certes pas sans intérêt, mais il nous tarde de rappeler les vieux souvenirs français, qui devront parler un langage encore bien plus éloquent à notre cœur de canadien.

Un mercredi, 4 juillet 1634, une barque, partie de Québec, remontait le fleuve St. Laurent. Elle passa devant les trois bouches de la grande rivière St. Maurice, fit quelques arpens encore et s'arrêta dans une petite anse située tout près d'un promontoire. L'équipage mit pied à terre à l'ombre d'une épaisse et haute forêt, et au chant des oiseaux sauvages extrêmement abondants sur cette rive.

On monta sur le promontoire voisin, et, ce jour-là même, on commença à travailler à la construction d'un premier édifice fait de grosses pièces de bois fichées en terre.

Nos lecteurs ont compris déjà: la barque dont nous parlons était commandée par M. de la Violette, l'anse où elle aborda se trouvait à l'extrémité de la vue actuelle du Platon, et le promontoire sur lequel on éleva la première construction trifluvienne n'est autre que le Platon lui-même.

À la fin de juillet le gouverneur, M. de Champlain vint en personne visiter les travaux; il trouva que tout marchait de la manière la plus satisfaisante, et, surtout, il fut enchanté de la belle nature qu'il avait sous les yeux. "L'habitation des Trois-Rivières," écrivit-il au Cardinal de Richelieu, est placée dans un des plus beaux endroits de ce pays, où la température de l'air est bien plus modérée, le terrain plus fertile, la pêche et la chasse plus abondantes qu'à Québec. M. de la Violette avait le titre de commandant du fort des Trois-Rivières.

Au mois de septembre un événement heureux vint répandre une joie nouvelle au sein de la petite colonie: deux missionnaires, le père Lejeune et le père Buteux, arrivaient pour s'y fixer d'une manière permanente. Ces deux prêtres disaient la messe dans une petite chapelle qu'on leur avait ménagée dans l'espace restreint du fort, et, le reste du jour, ils vivaient dans une salle commune, avec les divers employés. Chapelle, boutique, magasin, tout se trouvait ainsi dans cette unique construction qu'on appelait le fort, de sorte qu'on y était nécessairement fort mal à l'aise; mais les bons Jésuites se soumettaient avec résignation à ces dures nécessités d'un établissement nouveau.

Nous avons déjà dit que Champlain était allé visiter les travaux du fort des Trois-Rivières; ce dut être la sa dernière visite, car il mourut le jour de Noël de l'année suivante, 1635, emportant avec lui l'estime et les regrets de toute la colonie. M. de Montmagny fut appelé à lui succéder.

Le nouveau gouverneur voulait connaître les pays sur lesquels il avait reçu le commandement; il partit donc bientôt de Québec et arriva aux Trois-Rivières le 11 juin 1636. Sa visite ne dura guère que deux jours, mais elle fut assez longue pour donner les plus heureux résultats; en effet le gouverneur ayant pu voir de ses yeux les besoins du fort donna immédiatement des ordres pour la construction d'un magasin et d'une autre bâtisse, ce qui diminua de beaucoup les inconvénients dont on se plaignait.

Le 24 de ce même mois de juin, il y eut grande solennité aux Trois-Rivières, la voix du canon se fit entendre au milieu de l'épaisse forêt qui environnait le port; c'était une première





## SOUVENIRS DE LA PATRIE.

Bien souvent je me plais d'errer par les prairies,  
Promenant avec moi mes sombres rêveries,  
Songeant au ciel natal qu'un jour j'ai pu quitter ;  
Et dans mon âme alors de chères souvenirs,  
Ainsi que les refrains de plaintives romances,  
En foule s'en viennent chanter.

Mais aujourd'hui soudain quels hymnes d'allégresse,  
Plus enivrants et purs qu'un rêve de jeunesse,  
Transportent mon esprit rêveur ?  
D'où vient cet accord qui me plonge dans l'extase,  
Et, semblable à l'aile qui rase  
Le tendre azur des flots, fait vibrer de bonheur  
Toutes les fibres de mon cœur ?

Ah ! c'est l'écho, l'écho plein de la poésie  
De la fête de la patrie !  
C'est un son fugitif de ce concert brillant  
Qui s'élève en ce jour des bords du Saint Laurent !  
Là-bas tout un peuple rappelle  
Les combats de géants, la valeur immortelle  
De nos héroïques aïeux,  
Déroule avec orgueil le voile de l'Histoire  
Qui recèle en ses plis leur éclatante gloire,  
Et juré à la face des cieux  
De rester toujours digne d'eux !

O chant vague et lointain, allègre symphonie  
Que m'apporte l'aile des vents,  
Tu réveillés en moi les jours de mon printemps !  
Tu mets devant mes yeux la vision chérie  
De ces lieux où fut mon berceau  
Et que le cœur nomme Patrie !  
Ah ! c'est là, sous ce ciel si beau,  
Qu'enfant aux blonds cheveux et plein d'insouciance,  
Je dépenais si tôt les heures de l'enfance.  
C'est là, comme la brise agite vers le soir  
La coupe de la fleur dorée,  
Que ma timide main balançait l'encensoir  
Dans l'humble sanctuaire, où sous l'onde sacrée  
Mon âme fut régénérée.  
C'est là, quand de la nuit tombait le voile noir,  
Que j'allais murmurer ma brûlante prière  
Pour des êtres chéris couchés au cimetière.  
C'est là que le front de mon père  
Pour moi seul tant de fois se baigna de sueur.  
C'est là que chaque jour m'attend encor ma mère,  
Ma mère aux cheveux blancs ! C'est là qu'est tout mon cœur !

O souvenirs de la patrie,  
Images de nos premiers ans,  
Chaste apparition d'anges tout souriants,  
Que votre voix est douce à mon âme attendrie !  
Oh ! revenez encor sur les parfums des fleurs,  
Sur les naissants zéphirs, sur la nue argentée,  
Sur le lit des blanches vapeurs,  
Charmer de vos accents mon oreille enchantée !  
Car les jours de l'exil sont bien tristes parfois,  
Et la douceur de votre voix  
Est si suave et consolante !  
Venez, venez souvent adoucir mes douleurs,  
Relever ma tête penchante,  
Sécher mes yeux mouillés de pleurs !

M. J. MARSH.

Bourbonnais-Grove, Ill., 24 juin 1872.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

Les nouvelles d'Europe de la semaine dernière n'offrent rien de très intéressant.

La question des réclamations indirectes, présentées par les Etats-Unis devant le tribunal des arbitres siégeant à Genève, a été décidée dans le sens de l'Angleterre. Ce tribunal a déclaré qu'elles ne tombaient pas, d'après le traité de Washington, dans l'étendue de sa juridiction et qu'il ne pouvait en conséquence s'en occuper. Les Etats-Unis, consultés par leur agent à ce sujet, lui ont répondu qu'ils n'insisteraient pas d'avantage sur ces réclamations et qu'on pouvait les considérer comme abandonnées.

Cet obstacle sérieux se trouvant écarté, le tribunal a procédé de suite à l'audition des réclamations pour dommages directs. Il est à espérer à présent, que rien ne viendra entraver la marche de l'arbitrage vers une solution, également satisfaisante pour les deux pays, de toutes les difficultés qui existent entre l'Angleterre et les Etats-Unis et pourraient amener, dans l'avenir, de très graves complications—et probablement une effusion de sang.

Il y a eu des orages violents dans plusieurs parties de l'Europe et de l'Amérique. La foudre et la grêle ont fait des ravages.

On assure que les négociations entamées pour amener une évacuation complète du territoire français par les troupes allemandes ont reçu une solution favorable.

En Espagne la lutte continue toujours entre les carlistes et les troupes du gouvernement. Le maréchal Serrano, le chef du gouvernement, fait de grands efforts pour se gagner les sympathies de la nation.

## DÉPOSITION DE M. ROUHER.

M. Rouher interrogé devant la commission d'enquête chargée de procéder à une enquête sur les actes du gouvernement de

la défense nationale, raconte que quelques jours avant Sedan il se rendit avec M. de Saint-Paul à l'armée de Châlons pour avoir une entrevue avec Mac-Mahon, et explique comment fut prise la détermination d'aller au secours de Bazaine au lieu de se replier sur Paris. Mac-Mahon avait d'abord exprimé fortement l'opinion que l'armée devait se replier sur Paris ; une dépêche de Bazaine lui apprenant qu'il ne pouvait sortir de Metz avant plusieurs jours.

Voici comment ce projet fut abandonné :

« Le soir du dimanche 21, l'Empereur étant arrivé, on débattit de nouveau le plan du maréchal Mac-Mahon, et tout le monde, l'Empereur tout le premier, s'y rangea absolument.

« Alors on se hâta de prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution.

« On prépara un décret que signa l'Empereur et par lequel M. le maréchal de Mac-Mahon était nommé généralissime des troupes de l'armée de Paris.

« En même temps, le souverain se démettait de toute espèce de commandement ou d'ingérence entre les mains du maréchal ; il ne voulait plus être qu'un soldat ; il n'ambitionnait plus que de rester au milieu de ses troupes pour combattre, vaincre ou mourir avec elles (sic).

« Le soir, le maréchal de Mac-Mahon, l'Empereur, M. Rouher et M. de Saint-Paul dînèrent ensemble, et l'on parla du général Trochu.

« Le maréchal de Mac-Mahon, qui affirmait la fidélité du général, avait pour contradicteur acharné M. de Saint-Paul, qui fut très explicite et ne ménagea pas M. Trochu.

« Après dîner, MM. Rouher et de Saint-Paul partirent pour Paris, où ils arrivèrent le lendemain 22, à 7½ h. du matin.

« M. Rouher se présenta aux Tuileries, le conseil des ministres fut convoqué, et le décret, la lettre de l'Empereur, la proclamation de Mac-Mahon à l'armée furent insérés à l'Officiel, dans un numéro de supplément.

« Le général comte de Palikao, ministre de la guerre, combattit vivement la détermination du maréchal de Mac-Mahon : il ne fallait pas revenir sur Paris ; il fallait au contraire marcher sur Metz, aller y donner la main à Bazaine, le secourir, le dégager....

« Après avoir exposé ces idées avec une grande chaleur, le général ministre de la guerre rédigea, dans ce sens, une dépêche qu'il adressa au maréchal de Mac-Mahon.

« Mais au moment où l'employé—M. Amyot—de la télégraphie impériale des Tuileries allait expédier la dépêche du ministre de la guerre à Mac-Mahon, celui-ci télégraphiait lui-même de Reims que, sur une récente et plus rassurante dépêche du maréchal Bazaine, il modifiait ses plans et se décidait à marcher sur Metz....

« Cette décision, née de la spontanéité du maréchal de Mac-Mahon, coïncidait avec les vues du gouvernement de la régence, avec celle de M. Rouher, de M. de Saint-Paul, et nous pouvons ajouter : avec le sentiment unanime du Sénat et avec les plans que les généraux sénateurs avaient soumis à M. Rouher à cette occasion.

« Donc, les lenteurs de cette marche de Mac-Mahon n'ont été le résultat d'aucune pression de la régence, d'aucune imixtion de l'Empereur, mais des décisions personnelles, libres, indépendantes et inspirées par la tactique—du maréchal de Mac-Mahon »

## LORD DUFFERIN.

Voici, d'après Burke, auteur du *Dictionnaire of the peerage and baronetage of the British Empire*, les noms et titres ainsi que l'origine de la famille de notre nouveau gouverneur :

Sir Frederick Temple Blackwood, Chevalier de l'Ordre de Saint-Patrice et Chevalier Commandeur de l'Ordre du Bain (ce qui se dit en abrégé : K. P., K. C. B.), naquit au mois de juin 1826, et est, par conséquent, dans sa 46e année.

En 1841, à la mort de son père, il devint Baron de Dufferin et Claneroye.

En 1862, il a épousé l'honorable Harriett-Georgina Hamilton ; de ce mariage sont issus trois enfants : deux garçons et une fille.

En 1854, il était attaché d'ambassade à Vienne. Il a rempli, en outre, avec grande habileté, les charges de Sous-Secrétaire d'Etat pour les Indes, (1864), et de membre de la commission des affaires de Syrie.

Il est connu aussi, dans le monde littéraire, par un ouvrage d'un mérite très apprécié et qui a pour titre : *Letters from High Latitude*.

C'est le récit très intéressant d'un voyage fait en 1856-57 en Islande et au Spitzberg. On se rappelle qu'à cette époque, une flottille française commandée par l'amiral de La Roncière, était dans ces parages, et que le Prince Napoléon faisait partie de l'expédition. Si l'on en juge d'après ce que rapporte Lord Dufferin de ses entrevues avec ces messieurs, il (Lord D.) doit très bien parler français.

Lord Monck n'en parlait mot et Lord Lisgar est bien timide quand il s'agit, pour lui, de s'exprimer dans notre langue.

Un des ancêtres du Baron de Dufferin, Adam Blackwood, émigra en France vers la fin du XVIe siècle et fut un des conseillers privés de Marie Stuart ; il fut nommé ensuite sénateur de la Cour Présidiale de Poitiers où il mourut.

L'inscription mise sur sa tombe le désigne ainsi : « *Nobilis Scotus, inclitorum majorum in Caledoniâ notus.* »

La famille Dufferin est donc originaire d'Ecosse. La branche française de cette famille s'éteignit en 1776 par la mort de Simon Xavier de Blackwod, Chevalier, Seigneur des Frozes, en Poitou, dont la fille aînée épousa, en 1776, Jean-Philippe Bellin, Seigneur des Côtes.

Voici comment l'Évènement parle de Lord Dufferin :

Lord Dufferin, notre nouveau gouverneur-général, a été reçu comme il devait l'être, avec une sympathie générale, mais sans inutile démonstration. Nous avons passé l'âge de l'enthousiasme et nous ne savons plus crier *Vive Monseigneur*. En revanche, nous entourons d'une estime sérieuse et d'une loyale considération les hommes distingués que la libérale Angleterre envoie ici pour la représenter.

Lord Dufferin a produit de suite sur ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher la plus favorable impression. Le *Chronicle* fait remarquer qu'il ne portait aucune décoration ni insignes, et que cela a donné de prime abord à la réception un caractère de cordialité.

Lady Dufferin est une personne d'une figure distinguée et d'un accueil plein d'amabilité.

## TYPES DE BEAUTÉ.

JUANITA.

Une espagnole, type accompli de cette beauté remarquable qu'on trouve en Espagne et que les peintres aiment à représenter.

GIACINTA.

Un autre type de beauté qu'on trouve à Rome autour du Quirinal. La population qui demeure là prétend qu'elle seule descend en ligne directe des anciens Romains. Mais il est une autre partie de la ville où l'on entretient les mêmes prétensions, c'est le Transtévère ; et plus d'une fois la jalousie qui règne entre ces deux races orgueilleuses a été la cause de luttes sanglantes. Quoiqu'il en soit, ce sont deux beaux types qui peuvent aspirer l'un et l'autre à représenter l'antique beauté romaine.

## LE BLOC BARRON.

Ces magasins magnifiques qui s'élèvent sur la rue St. Jacques appartiennent à notre riche concitoyen, M. Barron. Construits en pierre de taille à cinq étages, dans une des parties les plus principales de la ville, ils représentent une belle fortune, un riche héritage dont beaucoup de journalistes et même des avocats se contenteraient. Ils sont occupés par la puissante compagnie d'assurance connue sous le nom de "New-York life insurance Co.," par des capitalistes, banquiers et industriels et compagnies de chemins de fer, entre autres, du chemin de fer de colonisation du Nord.

La semaine dernière, vers trois heures de l'après-midi, le train de fret, No. 31, revenait de St. Albans, Vt., lorsque arrivé au rang Ste. Marie, communément appelé *rang des Irlandais*, dans la paroisse de St. Alexandre, le mécanicien, M. Henderson, aperçut devant lui sur la voie ferrée, cinq jeunes enfants qui venaient à sa rencontre sans faire mine de vouloir laisser la voie. Alors le mécanicien donna, par un coup de sifflet, le signal d'arrêt au *tournefrein*, et lui-même renversa le mécanisme de l'engin. Mais il était trop tard, le plus jeune des enfants, âgé d'environ deux ans, et laissé seul sur la voie par ses petits camarades, à l'arrivée des chars, aurait été indubitablement écrasé sans la présence d'esprit du chauffeur, M. Narcisse L'Ecuyer, de cette ville qui sauta en bas de l'engin avant que le train put être complètement arrêté, et ayant réussi à le devancer, il eut juste le temps de saisir et enlever de la voie le petit malheureux qui pleurant et frémissant de crainte, attendait là la mort sans chercher à fuir.

C'est un acte de dévouement qui fait honneur aux employés de la compagnie et nous sommes heureux de leur en donner crédit. D'un autre côté, c'est un fait qui devrait faire ouvrir les yeux à certains parents trop négligents.—*Franco-Canadien*.

Le ministre de la guerre vient de proposer pour la croix de la Légion-d'Honneur cette héroïne des Vosges, Mlle Lix, receveuse des postes à Lamarche, qui, à la tête de vingt-cinq francs-tireurs, dont elle était le lieutenant, fit, pendant toute la campagne 1870-71, une guerre des plus acharnées aux Prussiens.

Occupant presque toujours les derrières de l'armée allemande, elle tuait avec les vingt-cinq braves qu'elle avait sous ses ordres tous les pillards et les trainards qui se trouvaient à portée de leurs fusils. Elle fit prisonnier un officier de uhlands qui la blessa d'un coup de sabre. Après avoir si vaillamment combattu pendant la guerre, elle sacrifia sa fortune pendant la paix en soignant les blessés.

## LE DERNIER DUËL PARISIEN.

Un duel intéressant vient d'avoir lieu en France entre M. Lockroy et le fameux duelliste Paul de Cassagnac, à l'occasion d'un article publié par celui-ci contre M. Lockroy qui avait publié un article véhément contre l'Empire.

Le combat a eu lieu dans le bois de Vincennes.

A trois heures, MM. de Cassagnac et Lockroy quittaient Paris, accompagnés de leurs témoins et se dirigeaient vers l'endroit choisi ; des gardes qu'ils rencontrèrent obligèrent les témoins à changer plusieurs fois de place avant de rencontrer un endroit écarté et solitaire.

A cinq heures et quart les adversaires mettaient habit bas, et M. d'Hérissou croisait les épées.

M. Lockroy attaqua d'abord M. de Cassagnac ; ce dernier rompit très légèrement, et revint aussitôt dans les armes en titant son adversaire ; au bout de peu d'instants, M. Lockroy était obligé de rompre à son tour et M. de Cassagnac, attaqua.

Plusieurs coups droits de M. de Cassagnac traversèrent la chemise de M. Lockroy ; à un coup, l'épée de M. de Cassagnac atteignit son adversaire à la lèvre.

Enfin, après cinq reprises, M. Edouard Lockroy, très fatigué, reçut dans la main un coup d'épée qui le mit dans l'impossibilité de continuer le combat ; plus d'un centimètre de lame avait pénétré dans les chairs.

Lorsque M. Lockroy a été touché à la lèvre, M. de Cassagnac a baissé son épée et lui a dit :

—Je vous demande pardon, monsieur, car je ne voulais pas faire comme César à Pharsale.

Enfin, lorsque M. Lockroy a été blessé à la main, M. de Cassagnac a repris la parole :

—Je suis heureux, monsieur, de vous avoir touché où je tirais.

Les deux adversaires se sont séparés sans se serrer la main. A six heures et demie, MM. de Cassagnac, Lockroy et leurs témoins étaient de retour à Paris.

On a arrêté, en France, à Saint-Denis, deux individus recherchés depuis longtemps.

L'année dernière, pendant la présence des Prussiens à Saint-Denis, ces personnages s'étaient jetés sur un pharmacien de la ville, l'avaient entraîné dans un terrain rempli de fumier ; ils avaient creusé une fosse, y avaient placé leur victime, qu'ils avaient ensuite recouverte de fumier. Le malheureux était mort dans d'horribles douleurs.

Les misérables ont été mis à la disposition de la justice.

Un mois avant le mariage et un mois après la mort, tous les hommes regardent leurs femmes comme des auge.



LORD DUFFERIN, LE NOUVEAU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

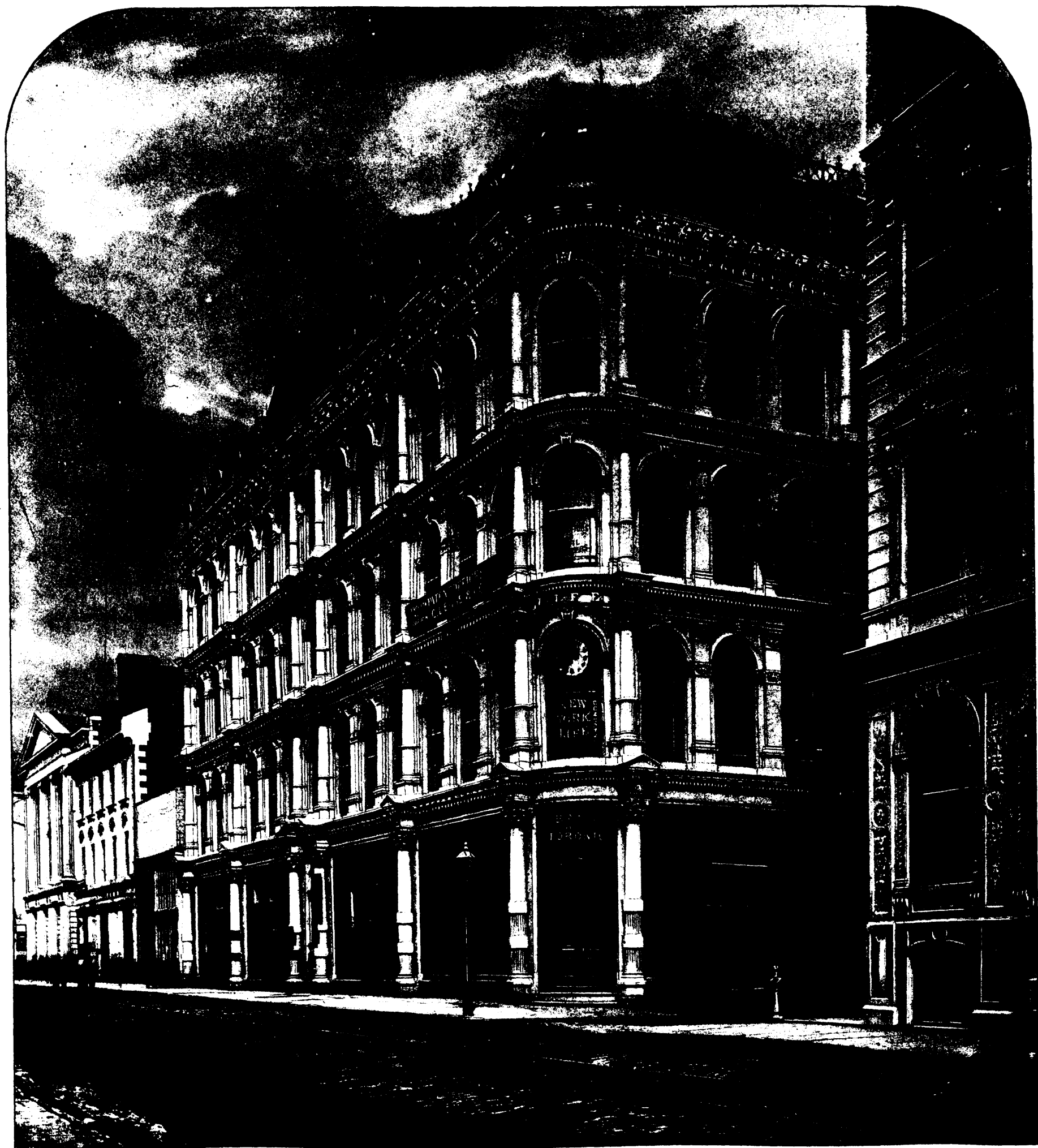


GIACINTA DEL MONTE, ROME.



JUANITA DE SEVILLE.





LE BLOC BARRON À MONTRÉAL.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 JUILLET, 1872

"NOTRE AMI."

Il est enfin arrivé, ce brave et vaillant colonel Gray! On le fait juge à Manitoba, du moins les gazettes le disent.

Le mérite finit toujours par atteindre sa récompense et l'innocence échappe rarement à la couronne, même en ce bas monde.

Mais, tout de même, le gouvernement qui l'a nommé a commis vis-à-vis la province de Québec une injustice criante; il nous enlève la palme judiciaire pour en orner le front de notre brune et jolie sœur de Manitoba. Jusqu'ici, nous pouvions nous vanter d'être la province la plus mal jugée, ou la plus mal en juges, de toute la puissance. Nous perdons ce genre de supériorité, si le col. Gray devient juge à Manitoba.

Nous ne voyons pas du tout ce que les gouvernements gagnent à faire de telles nominations en général: à la veille des élections, la nomination d'un Gray comme juge prend tous les caractères d'un défi porté à l'opinion publique. On peut tolérer, pourvu que ce ne soit pas trop longtemps, un juge infirme, paresseux, ou impotent. Mais qu'on ne fasse pas monter sur le Banc, même à Manitoba, la vénalité sous forme du colonel Gray, que l'hermine ne rendra jamais honnête homme.

J. A. MOUSSEAU.

## DISCOURS DE M. CHERRIER.

Un malentendu, comme il en arrive souvent dans le journalisme, a été cause que la première partie du discours que M. Cherrier a prononcé à l'inauguration de l'Académie commerciale catholique, n'a pas été publiée. Avant de lire l'adresse des citoyens de Montréal à l'hon. P. J. O. Chauveau, M. Cherrier fit les remarques suivantes qui auraient dû être publiées dans notre dernier numéro avant l'adresse.

M. le Ministre,

Je dois de suite exprimer le regret que j'éprouve de l'absence du Premier Magistrat de la cité qui devait vous offrir au nom des citoyens de Montréal, ce témoignage d'estime et de reconnaissance. Une indisposition subite le prive de cette satisfaction.

Appelé, comme membre du conseil de l'Instruction Publique, à le remplacer, je suis heureux de vous offrir le témoignage public d'estime, par lequel les citoyens de Montréal aiment à reconnaître la vive impulsion que vous avez donnée à l'éducation primaire, et les développements considérables que l'Instruction Publique a reçus, depuis que vous présidez à ses destinées, dans le département chargé d'en répandre les bienfaits. Ces développements rapides sont dus à votre activité incessante, à votre sollicitude éclairée, et à votre désir constant de favoriser tout ce qui se rattache à cette branche importante de l'administration.

Mais ce n'est pas seulement au ministre de l'Instruction Publique que nous désirons, en ce moment rendre hommage, c'est encore à l'orateur distingué, dont la parole éloquent est toujours goûtée, soit qu'elle se fasse entendre dans l'arène politique, ou dans une réunion littéraire, ou scientifique; c'est encore à l'écrivain remarquable, dont la diction toujours pure, toujours élégante vous a valu les éloges des littérateurs étrangers, eux-mêmes écrivains éminents; enfin c'est au poète aimable, dont les poésies font voir que les soucis politiques n'éteignent pas toujours l'imagination, et offrent une nouvelle preuve que la carrière de l'homme public n'est pas incompatible avec celle de l'homme de lettres.

Les lettres, les beaux arts, et tout ce qui donne du relief à une société, ont toujours trouvé en vous un protecteur également zélé et éclairé.

Votre long séjour à Montréal nous a laissé des souvenirs trop agréables pour ne pas y faire allusion dans une occasion comme celle-ci. Nous ne saurions oublier les charmes que votre conversation toujours semée d'anecdotes historiques ou littéraires, de traits d'esprit ou de connaissances variées, répandait sur les entretiens des cercles qui ont eu l'avantage d'en jouir.

En vous offrant cette expression sincère de nos vœux et de nos sentiments, nous avons la conviction que vous les recevrez comme une preuve du désir de resserrer les liens qui vous attachent à notre cité, et qui nous vous font regarder comme l'un de nos concitoyens.

Le nom de M. Sévère Rivard a été omis par mégarde parmi ceux des commissaires d'écoles de Montréal.

## RUMEURS POLITIQUES.

On assure que Sir John A. Macdonald a entre les mains la résignation de M. Howe. On ajoute que M. Campbell va être nommé juge, et que les futurs ministres sont l'hon. M. McDon-

gall et M. O'Connor, pour Ontario, et l'hon. J. McDonald, d'Halifax, pour la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. Dorion a dit que les *writs* d'élection seraient lancés le 20 juillet, et que les élections auraient lieu de bonne heure dans le mois d'août.

M. G. W. Stephens doit se présenter dans le comté de Brome, contre M. Carter. On dit que la lutte sera forte.

M. Kay, membre du Conseil-de-Ville comme M. Stephens, se présente à Missisquoi.

On assure que M. Fabre de l'*Événement* se présentera à Charlevoix; ses amis prétendent qu'il ne pourrait manquer de se faire élire dans ce comté.

Jacques-Cartier.—Gaucher, ministériel; Lafamme, libéral; Girouard, l'un et l'autre.

Hochelaga.—Beaubien, conservateur; Bélanger, national. On parle aussi de M. Chapleau.

Richelieu.—On dit que M. Mathieu va se décider à faire de l'opposition à M. Barthe, le député actuel.

Portneuf.—Le Dr. de St. George a commencé la lutte en opposition à M. Brousseau. Il se présente comme candidat indépendant.

Montréal Ouest.—L'hon. John Young, libéral; G. H. Drummond, conservateur.

Montréal-Est.—Sir George et L. A. Jetté.

Berthier.—Paquet, libéral. On ne lui connaît pas encore d'adversaire.

Laprairie.—Pinsonnault, conservateur; Esinhart, national.

Rouville.—Poulin, conservateur, et Cheval, national. Il est aussi question de M. Honoré Mercier, avocat de St. Hyacinthe, comme candidat indépendant.

Soulanges.—Quiquerau de Beaujeu, indépendant; Jules Prevost, national; le Dr. Masson, conservateur.

Vaudreuil.—R. Harwood et J. B. Mongenais, tous deux conservateurs.

Joliette.—Baby, conservateur; Beausoleil, oppositioniste mais il peut arriver que M. Beausoleil se présente à Laprairie, supporté par M. Esinhart contre M. Pinsonnault.

Deux-Montagnes.—Daoust, conservateur; W. Prevost, national.

Montréal-Centre.—Ryan, conservateur; Cassidy, national.

Comté de Québec.—Chauveau, conservateur; Hearn, national.

## LE DR. CREVIER.

On nous prie d'annoncer que les maladies provoquées par les chaleurs étouffantes de ces derniers jours ont trouvé un spécifique infaillible dans les remèdes du Dr. Crevier. Tous ceux qui s'en sont servis sont émerveillés de la rapidité avec laquelle agissent ces remèdes. Quelques gouttes ont suffi pour guérir des personnes atteintes du choléra du pays et de graves indigestions.

On nous prie aussi de publier le certificat qui suit concernant l'efficacité de l'anti-cholérique et de l'anti-dyspeptique ou restaurateur du sang.

Comme on le voit par l'annonce, le Dr. Crevier a plusieurs préparations.

Le Dr. Crevier n'enverra pas lui-même porter ses remèdes en dehors de Montréal, aux marchands et pharmaciens des autres villes et de la campagne. Ces messieurs devront s'adresser à lui au No. 44 de la rue Bonsecours.

Montréal 27 juin 1872.

Je soussigné certifie, avoir eu hier une très forte attaque de choléra du pays qui, en peu de temps m'avait rendu d'une faiblesse extrême. Un médecin habile que je fis appeler, me donna ses soins les plus assidus, mais, sans aucun résultat; car ma maladie s'aggrava malgré ses soins. Me voyant en danger de mourir, je fis demander une fiole des célèbres gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier, à peine en avais-je pris deux doses que les symptômes disparurent rapidement, bref, une heure et demie après leur administration, j'étais parfaitement rétabli.

DAVID LAROCHE,

No. 70, Rue des Inspecteurs.

N. B.—Je suis prêt à donner mon *affidavit* sous serment.

D. L.

Nos plus sincères remerciements aux villes de Joliette et Beauharnais pour le bienveillant accueil qu'elles ont fait à notre agent spécial, M. Dumas. La première de ces localités nous donne 96 abonnés et la seconde près de 60. Nos remerciements aussi à la paroisse de L'Ancienne Lorette, près Québec, où M. Dumas a obtenu 53 abonnés.

Les paroisses de St. Denis, comté de St. Hyacinthe, et Belœil nous ont donné aussi des témoignages de sympathie. M. Dumas vient de nous envoyer ses retours. Nous sommes heureux de dire que dans la première de ces localités, nous comptons près de 40 abonnés et 32 dans la seconde. Merci à qui de droit.

## UN CONSEIL.

M. B. Giroux, nous écrit de St. Louis une correspondance dans laquelle il invite les jeunes gens à ne pas se flatter de l'illusion qu'ils peuvent facilement trouver de l'emploi dans les villes américaines. Il dit qu'outre l'encombrement des villes, il y a les associations mercantiles qui offrent de grands obstacles aux étrangers.

## DELLE LAJEUNESSE

Quelqu'un écrit de Londres que la grande cantatrice canadienne fait les délices de la grande cité. Il dit que depuis Jenny Lind il n'a jamais entendu une pareille voix et qu'il n'y a que la Patti qui puisse lui être comparée maintenant.

## NÉCROLOGIE.

Nous apprenons la mort, arrivée hier matin à Ottawa, de M. Eugène P. Dorion, le chef du bureau des traducteurs français. Cette triste nouvelle surprit une foule de personnes qui ont connu M. Dorion, qui ont pu apprécier combien son caractère était franc et honorable, combien il était aimable dans ses rapports sociaux, et avec quel talent il s'acquittait de ses difficiles et ingrates fonctions.

M. Dorion était parvenu à acquérir une connaissance de la langue française, de la langue anglaise, outre les langues mortes, et les idiomes sauvages, il était une autorité en pareille matière. Il pourra difficilement être remplacé dans le poste qu'il remplissait si honorablement depuis vingt ans.

Ses sympathies sont acquises à son intéressante famille, qui vient de faire une perte si cruelle, car il laisse une veuve et des enfants.

Agé de 42 ans seulement, avec les habitudes modestes d'un homme d'études, M. Dorion n'avait pu cependant se dérober aux honneurs que ses concitoyens de la capitale lui pouvaient décerner; et il y était devenu président de la St. Jean-Baptiste et de l'Institut. C'est dans cette ville surtout qu'il laissera un vide difficile à remplir.

Les funérailles de M. Dorion auront lieu à St. Ours, mercredi prochain.—Le *National*, 1er juillet.

## ACCIDENT TERRIBLE.

La semaine dernière a été marquée par un terrible accident arrivé sur le Grand Tronc, près de Belleville, H.C. Un train descendait; il comprenait plusieurs chars. Tout à coup la locomotive fut jetée hors de la voie, une secousse terrible s'en suivit. Deux chars continuèrent leur course, en passant à côté de la locomotive, mais il n'en fut pas ainsi des autres. Le char de seconde classe fut mis en pièces. On ne comptait d'abord que sept ou huit morts.

Le nombre des victimes augmente tous les jours; on comptait déjà une trentaine de morts, vendredi dernier. Ce sont presque tous des Canadiens-français. Ils étaient dans le char de seconde classe qui heurta la locomotive et détermina une éruption de vapeur si fatale. La plupart de nos malheureux compatriotes furent échaudés ou étouffés par la vapeur. On sait combien il est dangereux de respirer la moindre quantité de vapeur.

La scène de l'accident offrait un spectacle horrible. C'était, disent les témoins, une masse de chair bouillie, de membres déchirés et dépouillés. Bien de plus triste que les cris des mourants, les lamentations d'une mère demandant ses enfants, d'un enfant expirant dans les tortures en appelant ses parents. On aura une idée de l'horreur de cette scène, lorsqu'on saura qu'on ramassa un plein panier de morceaux de chair et de peau qu'on porta au cimetière.

Une famille du nom de Callender, de Kemptville fut détruite presque toute entière. Le mari, la femme et trois enfants furent trouvés morts et affreusement mutilés.

UN CRIME ÉPOUVANTABLE.—Il y a quelques jours, pendant la nuit, le feu consumait la maison d'un vieillard du nom de François Labelle, de St. Jérôme, et le vieillard était trouvé mort au milieu des cendres, et l'on remarqua sur sa tête des blessures qui indiquaient qu'il avait dû être frappé avec un instrument en fer.

On croit qu'il y a un crime affreux au fond de cette affaire et que le défunt a été victime de la haine et de l'avarice d'un fils dénaturé du nom de Moïse Labelle. Depuis longtemps ce Moïse Labelle maltraitait son vieux père auquel il payait rente, lui reprochait de vivre si longtemps, et le menaçait de se débarrasser de lui. Sa conduite pendant l'incendie, l'indifférence avec laquelle il regarda brûler la maison de son père, la mauvaise humeur qu'il a manifestée lorsqu'on lui a demandé si le vieillard ne pouvait pas se trouver en danger, tout fait croire que Moïse Labelle aura enfin exécuté son affreux projet et qu'après avoir tué le vieux, il aura mis le feu à la maison pour cacher son crime. L'accusé est disparu depuis le jour de l'enterrement des restes de son père, et l'on croit qu'il est parti pour les États-Unis.

## SIMPLE OBSERVATION.

Le jour de la clôture du parlement, à Ottawa, un gentilhomme-campagnard de nos amis qui s'était rendu dans la capitale pour assister aux funérailles du premier parlement de la "Puissance du Canada," nous adresse, en quatre vers assez bien tournés, le résultat de ses impressions en entrant dans les édifices du parlement.

Il y a, dans ces quatre vers, une certaine philosophie de bon aloi qui nous a plu. Les voici:

"En franchissant cette enceinte sonore,  
"J'ai vu, flairant la salle des élus,  
"Les candidats qui n'y sont pas encore,  
"Et ceux, hélas! qui n'y reviendront plus!"

—Réponse: *The next general election will tell.*

M. Alphonse Desjardins, ex-rédacteur de l'*Ordre*, a loué le *Nouveau-Monde* pour l'espace de neuf ans en se chargeant de payer les dettes actuelles du journal jusqu'à concurrence de \$8,000. M. Desjardins doit exploiter ce journal en société avec M. Plinguet, ci-devant propriétaire de l'*Ordre*. Depuis, le *Nouveau-Monde* a confirmé cette nouvelle.

Le jour anniversaire du massacre des martyrs de la Commune, a été marqué par une grande affluence de personnes à leur tombeau. Quelques jours auparavant un jeune enfant y avait été guéri instantanément d'une maladie incurable.

Il y a quelques jours un train de chars fut empêché de marcher par les chenilles qui encombraient la voie; les roues glissaient au lieu de rouler.







AVIS PUBLIC.

Concernant le Cadastre DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE MONTREAL.

DANS LE BUT de faciliter la correction de toute erreur, qui aurait pu se glisser dans les operations du Cadastre de la Municipalite de la Paroisse de Montreal...

J. O. BEAUBIEN, Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 2 Juillet, 1872.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS Chapeaux de Panama et vos chapeaux de paille proprement nettoyés et garnis, allez au

No. 696, RUE CRAIG,

Et ayez-les arrangés de suite par G. E. SIEGARS, Successeur de G. W. Ketchum.

3-26 d

C. T. BERNIER, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES. No. 167, RUE ST. JOSEPH.

C. T. BERNIER tient constamment en main un grand assortiment de marchandises sèches qu'il dispose à très bas prix pour argent comptant.

3-15 m C. T. BERNIER.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues au bureau du Surintendant des Travaux du Saint-Maurice, Trois-Rivières, jusqu'au 10me jour de juillet prochain...

W. R. SYMMES, Surintendant.

Bureau du Surintendant des Travaux du Saint-Maurice, Trois-Rivières.

3-26 c



AVIS.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, Ottawa, 6 juin 1872.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil...

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

Ottawa, 10 juin 1872.

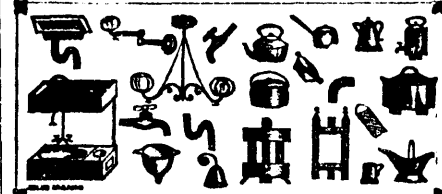


O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE. Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché.

F. X. BEAUCHAMP, Successeur de D. Smilie. BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES.

ETABLIS EN 1854. GEORGE YON, Plombier, ferblantier. 241-RUE ST. LAURENT-241



GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les accessoires nécessaires...

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT. Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

AVIS.

LES ABONNES de l'Opinion Publique trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix au Nouveau magasin de DAMIEN & DESCOTES.

3-24 l 529-RUE CRAIG-529j

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & Co.

QUINIU LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinqu Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Le Quinqu Labarraque se puse avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies...

Le Quinqu Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs...

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrés et Titrés.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble.

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON: Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS: Liqueur pure ou mêlée d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: Une partie de liquor et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ECOULEMENTS ANCIENS ou RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne.

PRIX DU FLAON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité.

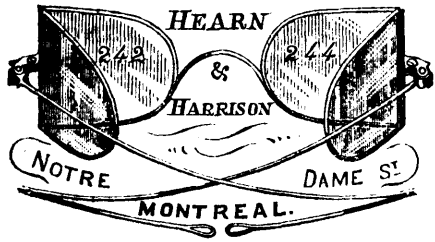
CASTRALGIES, DYSPEPSIE, PYROSIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, GRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRINE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de Pastilles.

PRIX DU FLAON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec



3-201

J. H. WALKER, GRAVEUR SUR BOIS, A déménagé au No. 97, RUE SAINT JACQUES.

Dans la bâtisse de l'Association d'Ecosse sur la Vic. 3-21 f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERIERS RESPECTABLES.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants.

Henry R. Gray, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

LEGGO & Cie., ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes { MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

'L'Opinion Publique' JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. Publié tous les Jours à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Co.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique au aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

'The Canadian Illustrated News' Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

AGENCE GÉNÉRALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.